

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 51 (1990)

Artikel: Étude archéologique
Autor: Baudais, Dominique
Kapitel: 2: Le site et la stratigraphie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. LE SITE ET LA STRATIGRAPHIE

2.1. Localisation et topographie

Le site se trouve sur la commune de Corseaux (Vaud), sur la rive droite de la zone amont du lac Léman. Le territoire de la commune occupe les premières pentes du flanc sud du mont Pélerin, à l'ouest de la ville de Vevey (fig. 1). La nécropole néolithique est installée sur un étroit replat du premier coteau dominant le lac, à un kilomètre à l'ouest du village, au lieu dit «au Seyton», altitude 411 m, Carte Nationale no 1244, coordonnées 552.580 / 146.840 (fig. 14, 15), soit à 38 mètres au dessus du niveau du lac actuel.

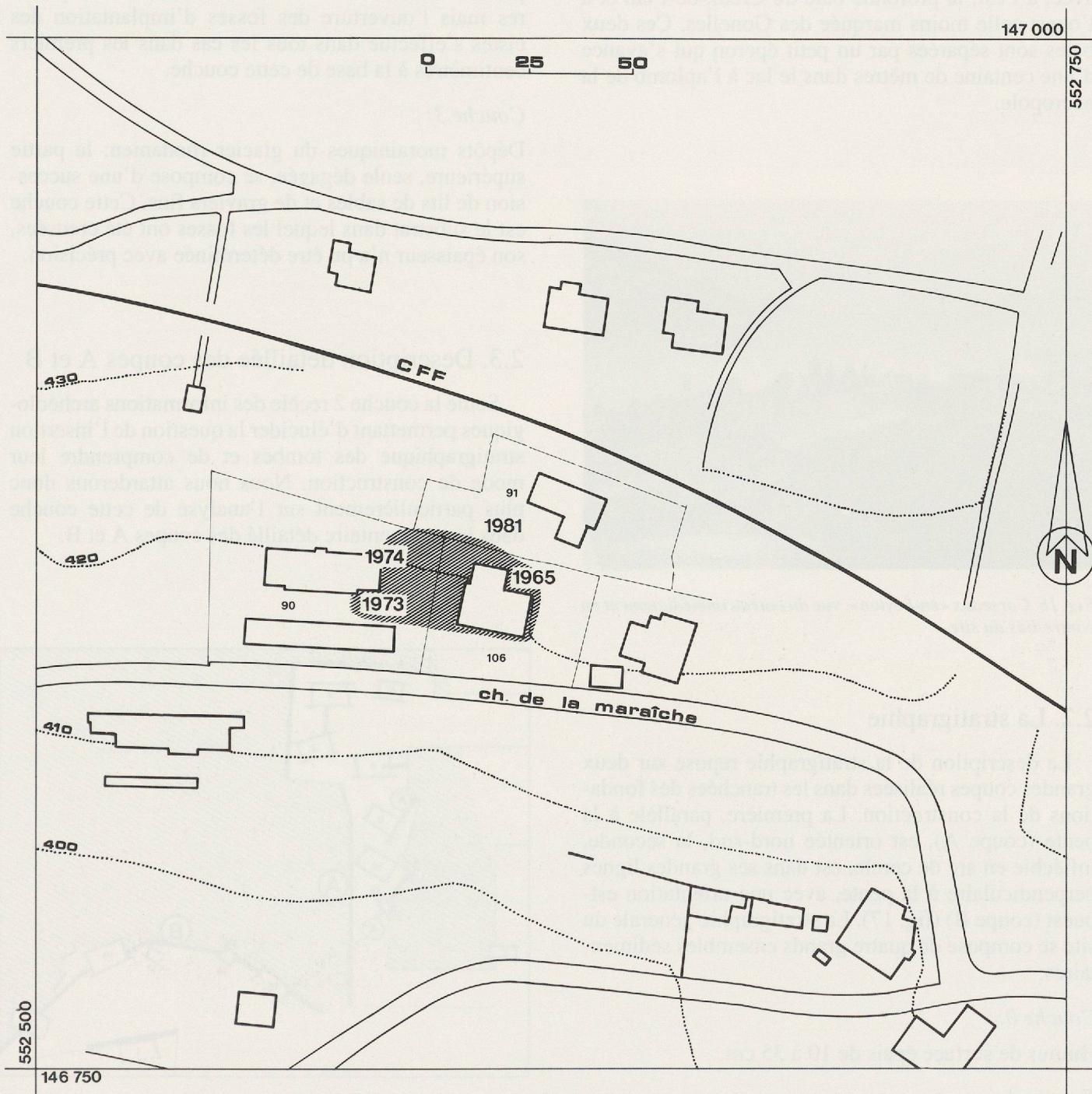


Fig. 15 Plan de situation de la nécropole de Corseaux «en-Seyton» effectué d'après les documents cadastraux. Les millésimes signalent l'emplacement des différentes interventions archéologiques.

L'étude des stratigraphies nous a permis de constater que la topographie des lieux s'est profondément modifiée entre le Néolithique et nos jours. A cette époque, la nécropole était installée sur une étroite terrasse étirée d'est en ouest qui interrompait légèrement la pente des premiers coteaux. Avec le temps, les colluvionnements de pentes, puis l'implantation de la vigne accompagnée par d'importants terrassements ont partiellement masqué ce replat naturel. Dans l'immédiat environnement, seule la frange littorale située quarante mètres en contre-bas du site présente suffisamment de surfaces sub-horizontales (fig. 16). A cet emplacement la rive suit un tracé sinueux avec, à l'est, la profonde baie du Creux-de-Plan et à l'ouest celle moins marquée des Gonelles. Ces deux baies sont séparées par un petit éperon qui s'avance d'une centaine de mètres dans le lac à l'aplomb de la nécropole.



Fig. 16 Corseaux «en-Seyton», vue du coteau immédiatement en contre-bas du site.

2.2. La stratigraphie

La description de la stratigraphie repose sur deux grandes coupes réalisées dans les tranchées des fondations de la construction. La première, parallèle à la pente (coupe A), est orientée nord-sud, la seconde, infléchie en arc de cercle, est dans ses grandes lignes perpendiculaire à la pente, avec une orientation est-ouest (coupe B) (fig. 17). La stratigraphie générale du site se compose de quatre grands ensembles sédimentaires:

Couche 0:

Humus de surface épais de 10 à 35 cm.

Couche 1:

Terre brune, caillouteuse et fortement remaniée («terre à vigne») à laquelle sont associés des fragments de céramique des époques historiques récentes.

Un drain destiné à l'assainissement du terrain est à mettre en relation avec l'installation des terrasses de vignes. Cette couche est partiellement artificielle, avec une épaisseur variable qui peut atteindre 130 cm au nord et à peine 40 cm au sud.

Couche 2:

Horizon très gravillonneux, de couleur brun-jaune («couche brune»), riche en charbons de bois, présent sur toute la zone étudiée. La grande irrégularité visible dans l'épaisseur de cette couche (13 à 45 cm) est principalement due aux remaniements occasionnés par la couche 1. La couche 2 scelle toutes les sépultures mais l'ouverture des fosses d'implantation des cistes s'effectue dans tous les cas dans les premiers centimètres à la base de cette couche.

Couche 3:

Dépôts morainiques du glacier rhodanien; la partie supérieure, seule dégagée, se compose d'une succession de lits de sables et de graviers fins. Cette couche est le substrat dans lequel les fosses ont été creusées, son épaisseur n'a pu être déterminée avec précision.

2.3. Description détaillée des coupes A et B

Seule la couche 2 recèle des informations archéologiques permettant d'élucider la question de l'insertion stratigraphique des tombes et de comprendre leur mode de construction. Nous nous attarderons donc plus particulièrement sur l'analyse de cette couche dans le commentaire détaillé des coupes A et B.

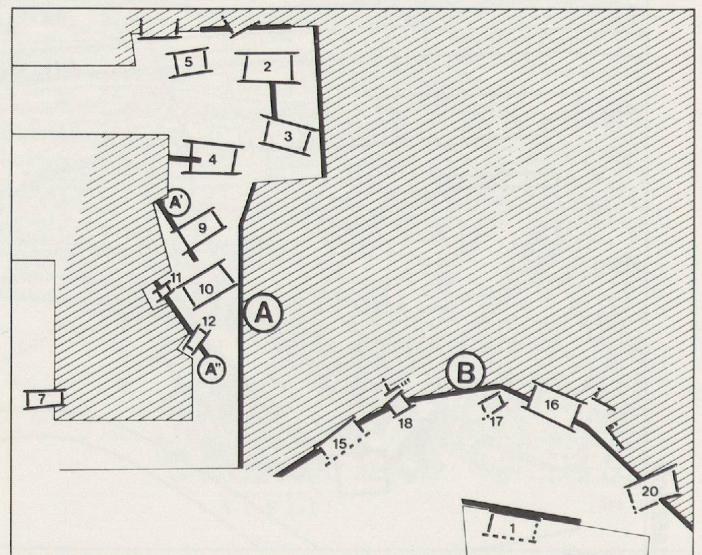


Fig. 17 Corseaux «en-Seyton». Plan des tombes dégagées, en trait épais les stratigraphies relevées.

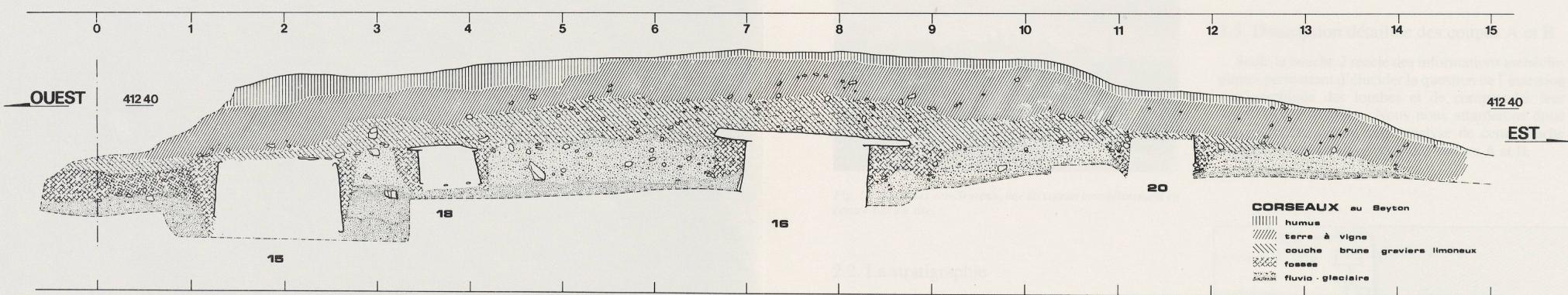
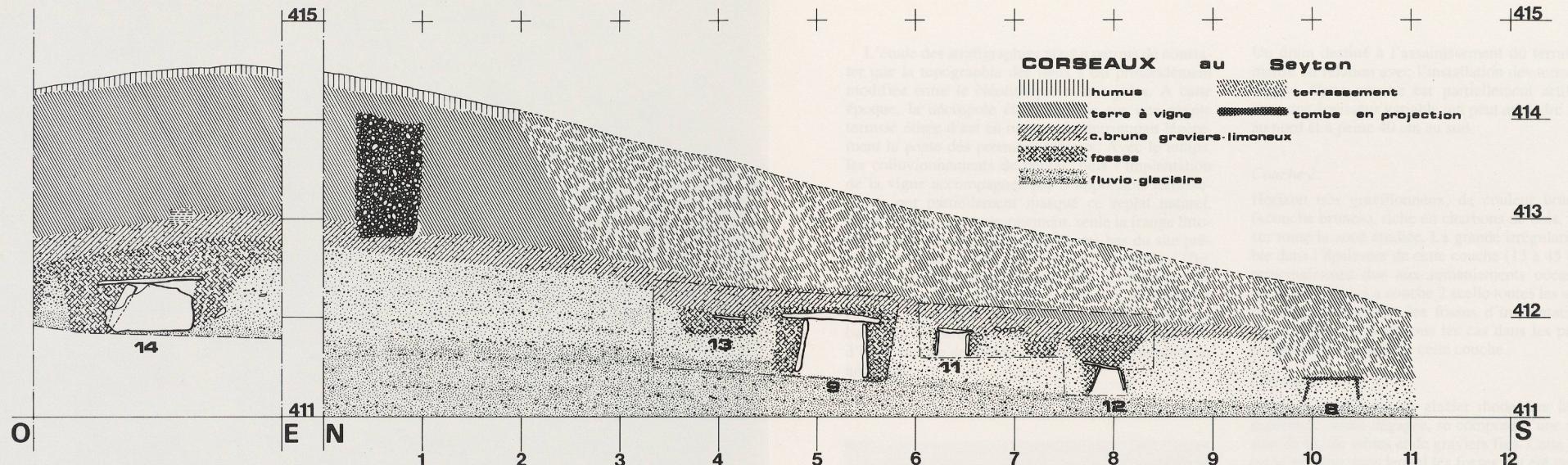


Fig. 20 Corseaux «en-Seyton», Montage photographique de la coupe B avec, de gauche à droite les tombes 15, 18, 16 et 20.

Coupe A (fig. 18)

En elle-même la coupe A, orientée nord-sud, livre très peu de renseignements, nous avons donc été amenés à l'enrichir par la projection de deux petites stratigraphies qui recoupent respectivement les tombes T9 et T13 (coupe A') et les tombes T11 et T12 (coupe A''), (fig. 17). Bien que ce procédé ne soit pas totalement satisfaisant - les sédiments de la partie supérieure n'étant plus en place - nous sommes néanmoins en mesure de mieux préciser la relation entre les tombes et la couche 2 dans l'axe nord-sud.

Couche 1

Très épaisse au nord, elle décroît progressivement au sud où, dans les derniers mètres de la coupe, le terrassement agricole entaille complètement la couche 2 et partiellement le fluvio-glaciaire.

Couche 2

Elle descend en pente douce du nord au sud avec une déclivité d'un mètre pour dix mètres et une épaisseur qui varie de 20 cm à 35 cm. L'épisode de la nécropole intervient dans les premiers temps de la mise en place de cette couche; cette présence humaine momentanée ne modifiera pas la nature des limons dont le dépôt se poursuivra après l'abandon de la nécropole. Les traces du sol néolithique sont ici peu lisibles, exception faite d'une succession horizontale de quelques galets à 10 cm de la base de la couche 2, entre T11 et T12. Ces pierres sont les seuls témoins tangibles de ce que l'on peut considérer comme le sol de circulation néolithique. Cette hypothèse se trouve encore confirmée par le niveau de colmatage des fosses qui est toujours légèrement plus haut que la base de la couche 2 pour les tombes T14, T9 et T12. Dans les deux cas où l'observation a pu être faite, le comblement de la fosse couvre également sur plusieurs centimètres la dalle de fermeture de la ciste (T14 et T9).

Le remblai des fosses est un mélange de couche 3 (fluvio-glaciaire) et de limons de la couche 2. Aucun témoin archéologique n'a été trouvé dans cette couche 2, ni dans les fossés de construction.

Couche 3

Les sédiments fluvio-glaciaires sont constitués d'une succession de lits de sables et de graviers pris dans une matrice argilo-limoneuse; les fractions sableuses fines sont les plus fréquentes. Le pendage doux et régulier est le même pour la couche 3 que pour la couche 2.

Coupe B (fig. 19, 20)

Cette coupe apporte plus de précisions que la précédente sur l'insertion stratigraphique des tombes car elle en recoupe directement quatre sur son tracé; il n'a donc pas été nécessaire d'effectuer des projections.

Couche 1

Dans cette partie du site, l'épaisseur de cette couche artificielle ne dépasse pas 50 cm. A l'est, elle repose directement sur les sédiments fluvio-glaciaires qu'elle entame d'ailleurs partiellement.

Couche 2

Sur cet axe, cette couche est par endroits très épaisse; son aspect bombé résulte des remaniements occasionnés, à l'est et à l'ouest, par la couche 1. La position stratigraphique des coffres est ici très homogène. Les tombes T15, T18 et T16 n'ont pas de remblais de comblement au-dessus de la dalle de couverture qui affleure au niveau du contact entre la couche 3 et la couche 2 (T18), ou le dépasse très légèrement d'une dizaine de centimètres (T15, T16). Le cas de T20 n'est pas interprétable, les destructions occasionnées par la couche 1 ont fait disparaître la dalle de couverture et la plus grande partie de la couche 2. La fosse longitudinale à l'ouest de T15 correspond au fossé nord de la tombe T21 totalement détruite au cours des travaux.

Couche 3

Le substrat morainique sur lequel repose la couche 2 a un pendage insignifiant d'est en ouest (50 cm pour 13 m).

Avec le développement de la viticulture et le terrassement des pentes aux époques historiques (couche 1), le relief naturel de la zone s'est profondément modifié, occasionnant d'importantes destructions sur le flanc sud de la nécropole. Toutes les tombes appartiennent à la couche 2 avec des fosses qui descendent profondément dans les graviers de la couche 3. Le sol néolithique semble se trouver à la base de la couche 2, dans les premiers centimètres.